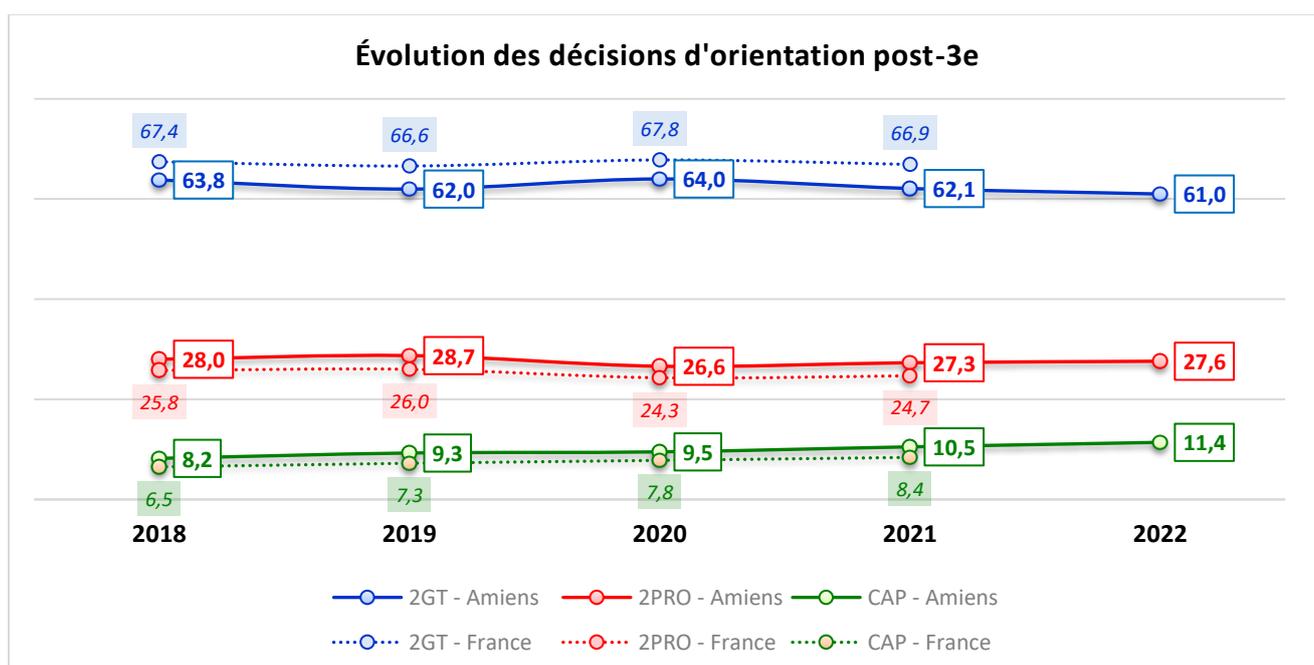
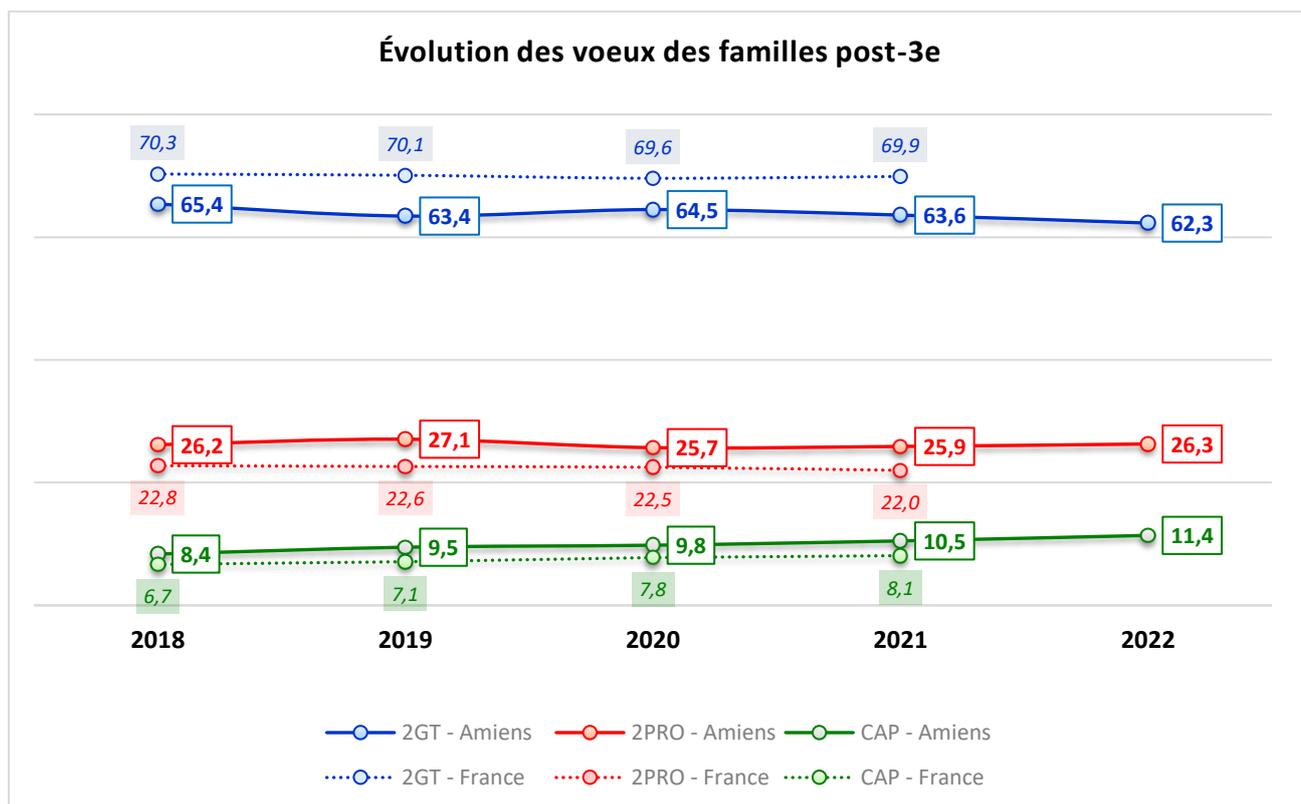


Orientation et affectation au lycée

I. Orientation post-3^e (hors 3PM et 3SEGPA)

a. Vœux des familles et décisions d'orientation



Constat académique

Au niveau académique, en 2022, les vœux des élèves sont essentiellement la 2^{de} GT (62,3%) mais ces demandes sont en baisse par rapport à 2021 (- 1,3 point). Ce taux est d'ailleurs marqué par une diminution significative depuis 2018 (- 3,1 points).

La voie professionnelle représente ainsi 37,7% des vœux formulés (+1,3 point depuis 2021) répartis comme suit :

- 2^{de} professionnelle : 26,3% (+ 0,4 point)
- CAP : 11,4% (+ 0,9 point).

Sur 5 ans, on observe que l'évolution la plus importante concerne les demandes d'orientation en CAP (+ 3 points) qui, depuis 2021, dépassent les 10%.

Les décisions d'orientation des élèves de 3^e (hors 3^e prépa-métiers et 3^e SEGPA) en 2^{de} GT ont notablement diminué depuis 5 ans (- 2,8 points). En 2022, le taux de décision est de 61,0%, taux le plus bas constaté depuis plusieurs années.

L'orientation vers la 2^{de} professionnelle, après avoir affiché en 2020 son taux le plus bas ces cinq dernières années, enregistre en 2022 une hausse de 0,3 point. L'orientation vers le CAP est, quant à elle, en constante augmentation et atteint en 2022 son taux le plus élevé : 11,4 % (+ 3,2 points en 5 ans)

Comparatif France / Académie (données 2021 – en attente des données nationales 2022)

La comparaison Académie / France entre les vœux des familles et les décisions d'orientation prises par les chefs d'établissements met en évidence plusieurs points :

➔ Pour la 2^{de} GT :

- Les **vœux des familles** dans l'académie pour une entrée en 2^{de} GT sont systématiquement en deçà de la moyenne nationale. Selon les années, les écarts varient entre 4,9 et 6,7 points en faveur du national. Les courbes académiques et nationales ne suivent pas exactement la même tendance ; on note par exemple une hausse du taux académique en 2020 alors que le taux national, dans le même temps, enregistre une baisse et son taux le plus bas.
- S'agissant des **décisions d'orientation**, les taux académiques et nationaux sont ici comparables et suivent la même évolution. Les taux académiques sont toujours en deçà des taux nationaux mais les écarts enregistrés sont plus faibles (entre 3,6 et 4,8 points).

➔ Pour la 2^{de} professionnelle :

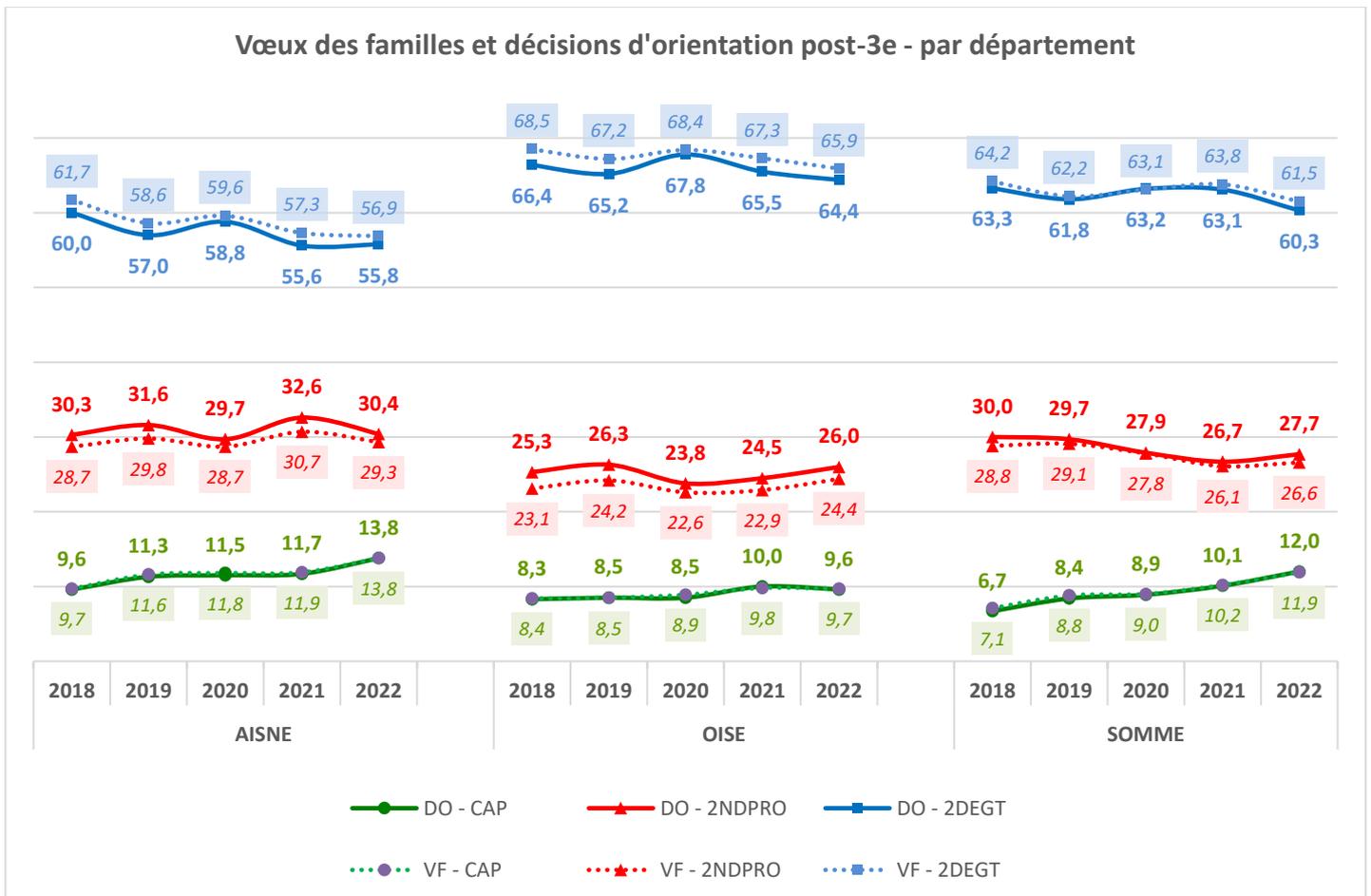
- Comme pour la 2^{de} GT, les tendances relatives aux **vœux des familles** pour la 2^{de} professionnelle ne sont pas comparables entre académie et national. En baisse régulière au niveau national, le taux académique est plus fluctuant d'une année sur l'autre. Les écarts sont néanmoins peu marqués (entre 3,2 et 4,5) et toujours en faveur du taux académique.
- S'agissant des **décisions d'orientation**, les taux académiques et nationaux suivent la même évolution. Les taux académiques sont toujours supérieurs aux taux nationaux et les écarts enregistrés sont faibles (entre 2,2 et 2,7 points).

➔ Pour le CAP :

- **Vœux des familles et décisions d'orientation** au niveau académique et national sont en hausse depuis 5 ans.
- Dans l'académie, **vœux et décisions** enregistrent des taux systématiquement supérieurs à la moyenne nationale.

b. Constat par département

Le graphique ci-dessous, relatif aux **décisions d'orientation** post-3^e, illustre, au-delà de la moyenne académique, les disparités entre départements :



Depuis 5 ans, dans les trois départements, on observe une diminution du taux de décisions d'orientation vers la 2^{de} GT, malgré une hausse constatée en 2020. Cette diminution est plus ou moins marquée selon les territoires : - 4,2 point dans l'Aisne, - 2 point dans l'Oise et - 3 point dans la Somme. C'est dans le département de l'Aisne que la baisse est la plus forte mais aussi que le taux est systématiquement le plus faible (55,8% cette année soit une légère augmentation de 0,2 point par rapport à 2021). Et c'est le département de l'Oise qui affiche les taux de décisions d'orientation vers la 2^{de} GT les plus élevés (64,4% cette année). Le département de la Somme enregistre en 2022 la plus forte baisse (- 2,8 point).

Dans la voie professionnelle, les écarts entre les 3 départements sont moins marqués que pour la voie GT. C'est dans le département de l'Aisne que les taux sont les plus élevés chaque année, qu'il s'agisse des 2^{des} professionnelles ou des CAP.

En 2^{de} professionnelle, le département de l'Oise affiche systématiquement les taux les plus bas. En revanche, concernant les CAP, alors que le département de la Somme affichait les taux les plus bas en 2018 (6,7%), ils ont fortement progressé (+ 5,3 point en 5 ans) pour être, dès 2020, supérieurs aux taux constatés dans l'Oise.

Depuis 2021, les décisions d'orientation ont évolué très différemment selon les territoires :

- Maintien des taux en voie GT dans l'Aisne, nette diminution des 2^{des} professionnelles et hausse marquée des CAP ;
- Baisse des taux en voie GT et des CAP dans l'Oise et augmentation des taux sur la 2^{de} professionnelle ;
- Baisse des taux en voie GT dans la Somme et hausse des taux en voie professionnelle, plus marquée sur les CAP.

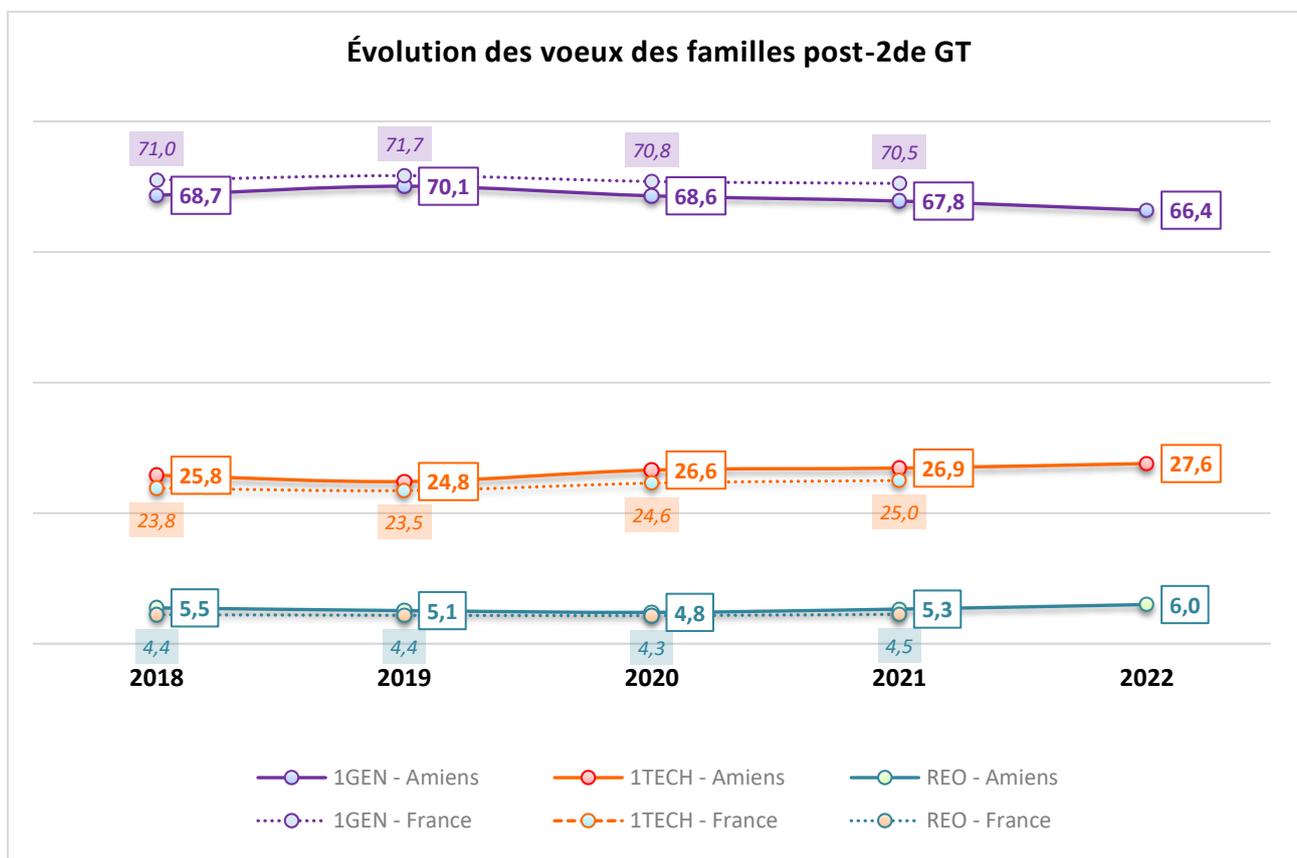
Derrière les constats relatifs aux données académiques et départementales, il existe, entre les établissements, des écarts très importants dans les données de l'orientation. Ainsi, dans l'académie, les écarts de points entre l'établissement enregistrant le taux le plus élevé d'une décision d'orientation donnée et celui présentant le taux le moins élevé sont les suivants :

	Min	BEF de l'établissement	Max	BEF de l'établissement	Écarts
2-GT	38,3%	Laon-Hirson	89,8%	Laon-Hirson	51,5
2NDPRO	9,6%	Oise centrale	48,6%	Sud Aisne	39,0
1CAP2	0,0%	Laon-Hirson	29,6%	Oise occidentale	29,6

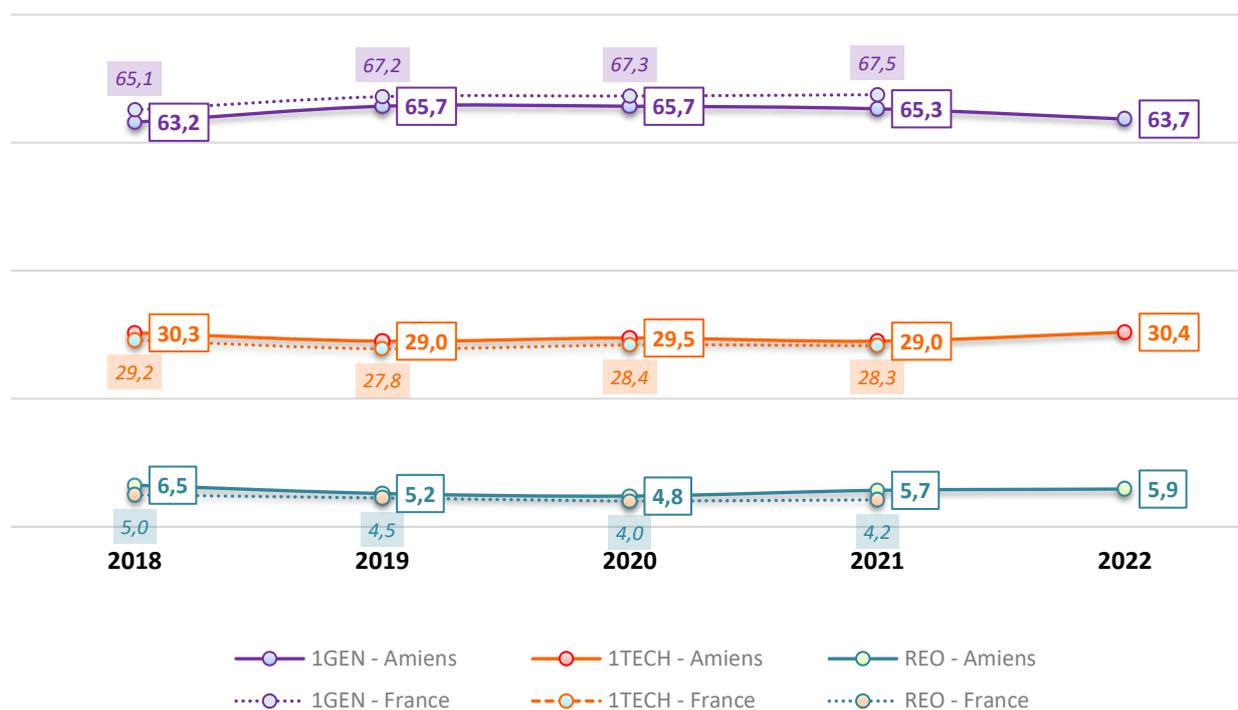
II. Orientation post-2^{de} GT

a. Vœux et décisions d'orientation après la 2^{de} Générale et Technologique

Pour rappel, les demandes des familles pour une réorientation vers la voie professionnelle après la 2^{de} GT et les réponses favorables apportées par les établissements sont prises en compte dans les procédures d'orientation mais ne constituent pas une voie d'orientation réglementaire.



Évolution des décisions d'orientation post-2de GT



Constat académique

Les élèves de 2^{de} générale et technologique souhaitent massivement poursuivre en 1^{ère} générale ou technologique, la filière générale étant majoritairement demandée. Après une augmentation sensible pour la voie générale en 2019 (+ 1,4 point), en partie liée à la réforme du baccalauréat général, on constate depuis une baisse notable des demandes (- 3,7 point).

Le taux de demandes d'orientation en 1^{ères} technologiques, en diminution ces dernières années, connaît, depuis 2019, une augmentation de 2,8 points. Les demandes de réorientation connaissent également une évolution notable et enregistrent même, cette année, leur taux le plus élevé depuis 5 ans en atteignant les 6%.

S'agissant des décisions d'orientation en 1^{re} générale, alors que le taux académique se maintenait au-dessus des 65% ces trois dernières années, il diminue significativement en 2022 (- 1,6 point par rapport à 2021 et - 2 point par rapport à 2020 et 2019).

Le taux de décisions d'orientation vers les 1^{ères} technologiques connaît ainsi une augmentation notable en 2022 (+ 1,4 point) et atteint son taux le plus élevé depuis 5 ans (30,4%).

Quant aux avis favorables aux demande de réorientation des élèves de 2^{de} GT, le taux reste élevé dans l'académie et est même en légère augmentation (+ 0,2 point). Néanmoins, il n'atteint pas son taux le plus élevé (cf 2018) et se maintient en deçà des 6%.

Comparatif France / Académie (données 2021 – en attente des données nationales 2022)

➔ Pour la 1^{ère} générale :

S'agissant des vœux des familles, les taux académiques suivent la même évolution que les taux nationaux ; après une hausse en 2019, la tendance est à la baisse. Toujours en deçà de la moyenne nationale, c'est en 2019 que l'écart taux académique/taux national était le plus faible (1,6 point). Depuis, cet écart a tendance à augmenter et atteint 2,7 points en faveur du national en 2021.

S'agissant des décisions d'orientation, les moyennes nationales sont là encore systématiquement supérieures aux taux académiques. Mais leur évolution respective diverge puisque la moyenne nationale enregistre une hausse régulière depuis 2018 tandis que les taux académiques commencent à diminuer à compter de 2020. Il semblerait donc que, dans l'académie, les élèves soient moins encouragés à envisager une poursuite en 1^{re} générale qu'ils ne le sont, en moyenne, sur l'ensemble du territoire national.

➔ **Pour la 1^{ère} technologique :**

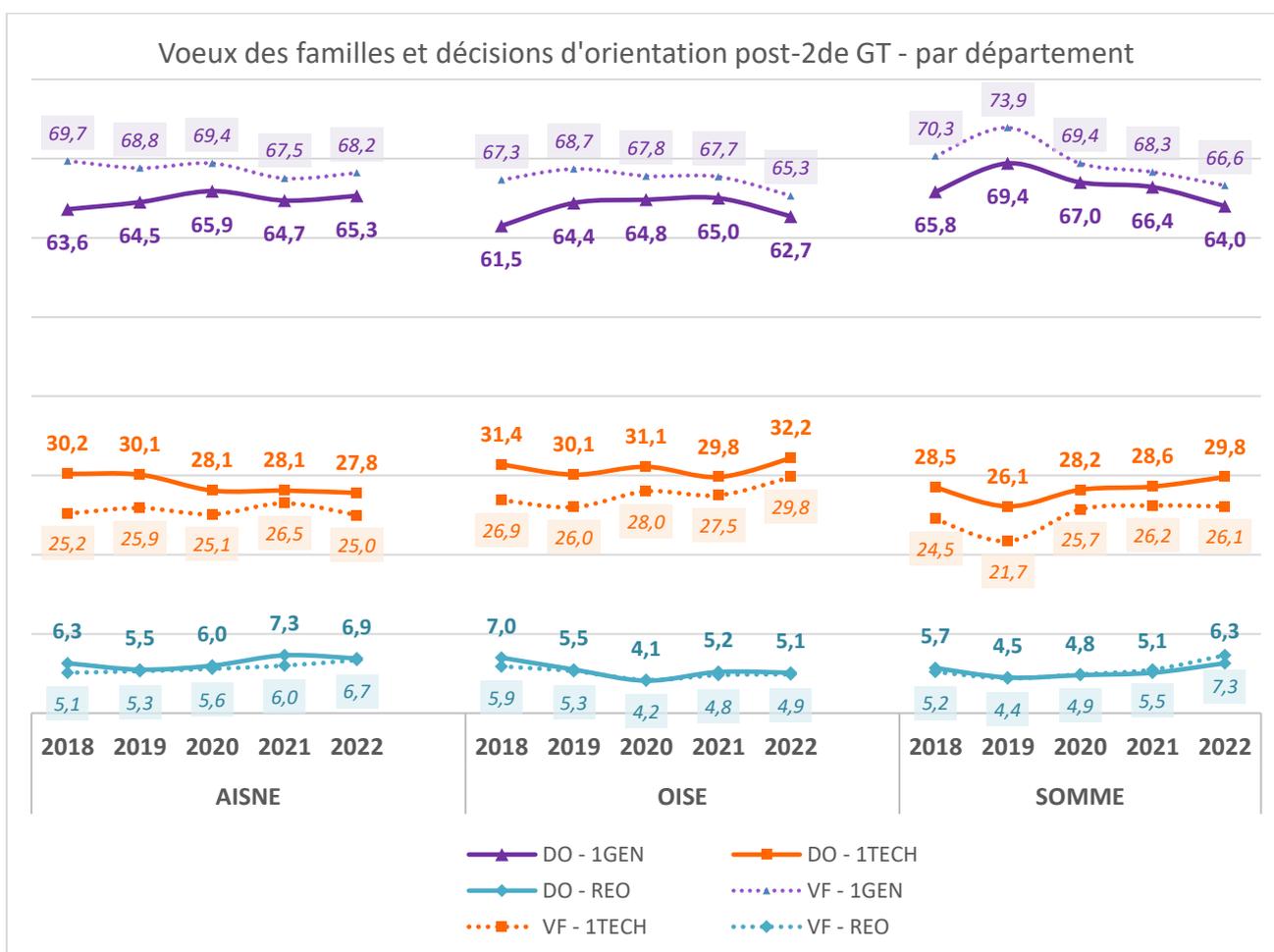
Qu'il s'agisse des vœux des familles ou des décisions d'orientation, les taux académiques sont systématiquement supérieurs aux taux nationaux. Les fluctuations sont totalement comparables et les écarts, notamment sur les décisions d'orientation, restent faibles (0,7 point en 2021).

➔ **Pour les réorientations vers la voie professionnelle :**

Depuis 2017, les données enregistrées mettent en évidence une propension plus importante des familles de l'académie, par rapport à la moyenne nationale, à demander à se réorienter vers la voie professionnelle après une 2^{de} GT. Les établissements de l'académie y répondent également plus favorablement qu'au niveau national. Cette tendance, bien que toujours plus élevée dans l'académie qu'en France, présente des écarts peu élevés.

b. Constat par département

Le graphique ci-dessous, relatif aux **décisions d'orientation** post-3^e, illustre, au-delà de la moyenne académique, les disparités entre départements :

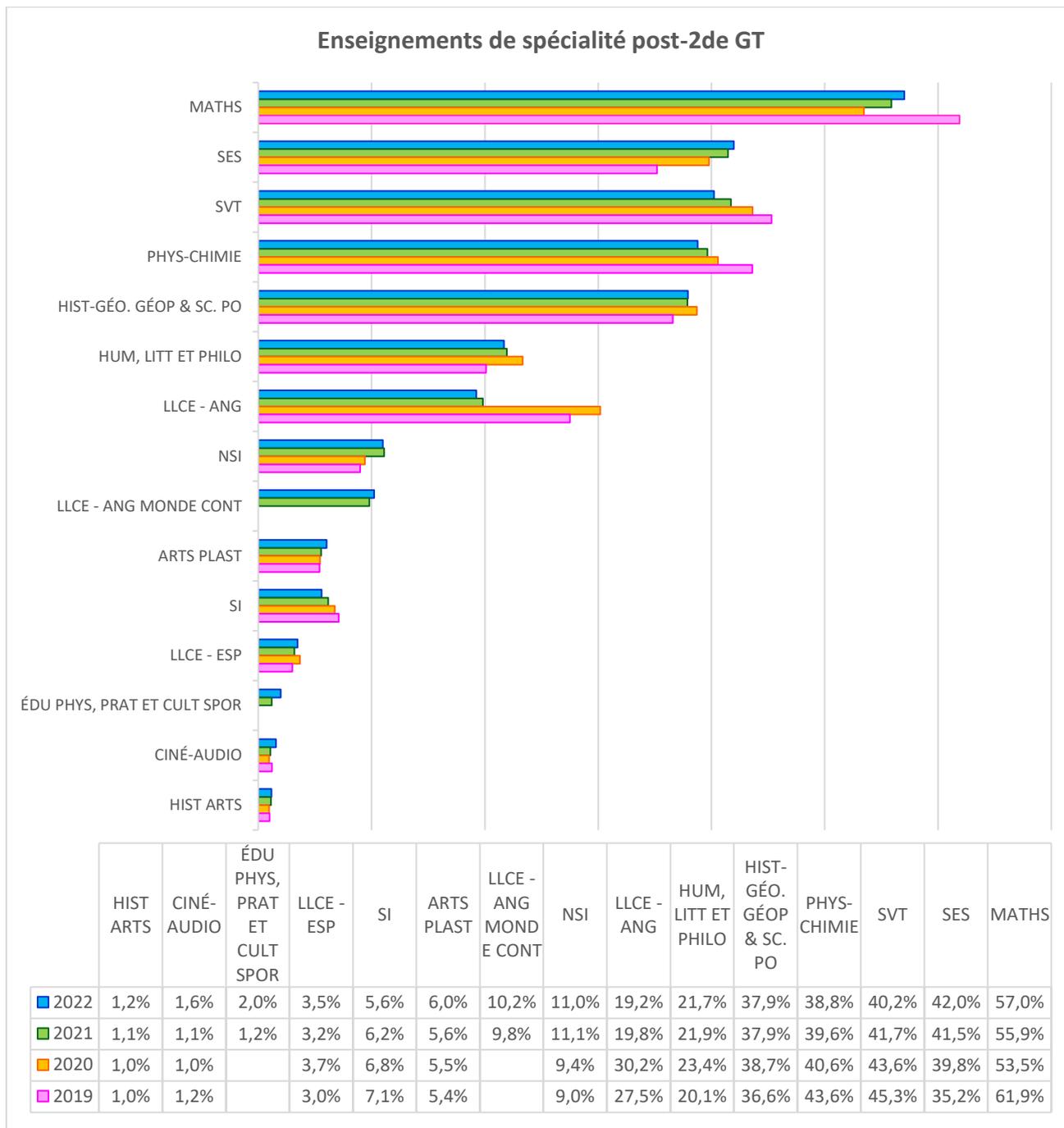


En 2022, seul le département de l'Aisne affiche une augmentation du taux de décision d'orientation vers la 1^{re} générale (+ 0,6 point). À ce titre, il présente également le taux le plus élevé de l'académie (65,3%). Les départements de l'Oise et de la Somme enregistrent une forte baisse, respectivement de 2,3 et 2,4 points.

S'agissant de la voie technologique, on constate une baisse régulière des décisions d'orientation dans l'Aisne, dont le taux diminue cette année de 0,3 point (-2,4 point en 5 ans) ; l'Aisne affiche en 2022 le taux de décisions d'orientation en 1^{re} technologique le plus bas de l'académie (27,8%). Dans les deux autres départements, les évolutions, fluctuantes, sont davantage comparables. Ils enregistrent tous deux une hausse cette année, plus marquée dans l'Oise (+ 2,4 points vs + 1,5 points dans la Somme).

Enfin, Les réorientations vers la voie professionnelle, en forte hausse en 2021, continuent d'augmenter uniquement dans le département de la Somme (+ 1,2 point). Ils baissent, faiblement, dans l'Aisne (- 0,4 point) et dans l'Oise (-0,1 point). C'est dans le département de l'Aisne que le taux est le plus élevé (6,9 %) marquant un écart de 1,8 point avec le département de l'Oise qui présente le taux le plus bas de l'académie.

c. Choix des enseignements de spécialité

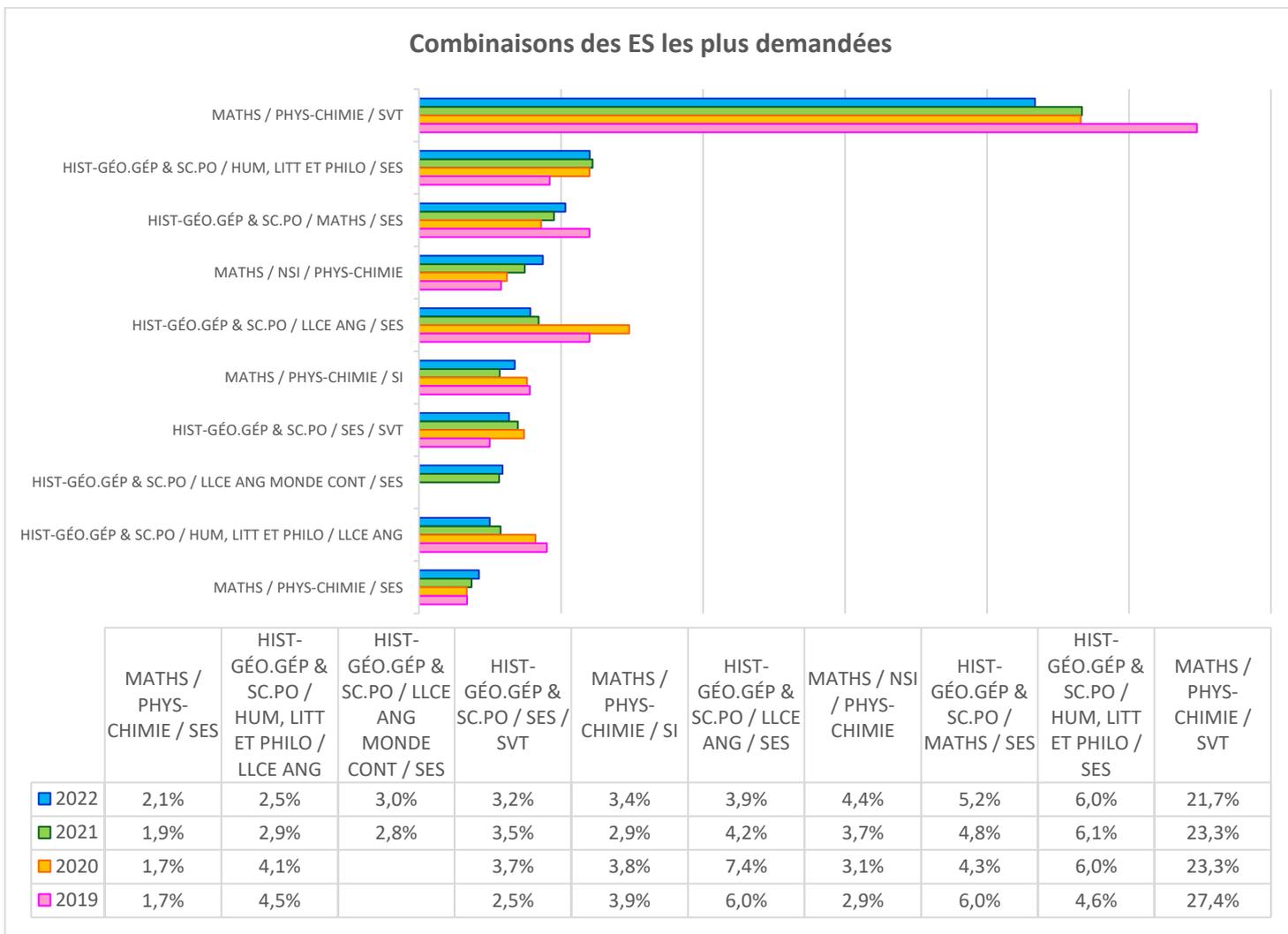


Depuis 4 ans dans l'académie d'Amiens, l'ES de « Mathématiques » est le plus demandé par les élèves de 2^{de} GT souhaitant poursuivre en 1^{ère} générale. Viennent ensuite, en 2022, les ES de « SES » et « SVT ». Ainsi, alors qu'en 2019 et 2020 les trois ES les plus demandés étaient tous des **enseignements scientifiques**, l'ES de « Physique-chimie » occupe depuis 2021 la 4^e place.

Cette année, parmi les enseignements scientifiques, seul l'ES de « Mathématiques » est en augmentation après une forte baisse en 2020. Les ES de « SVT » et de « Physique-chimie » connaissent un net recul dans les choix des familles (respectivement - 5,1 point et - 4,8 point).

C'est l'enseignement « SES », qui occupe désormais la 2e place du classement ; il connaît la plus forte progression depuis 2019 (+ 6,8 points).

Combinaisons demandées



À l'image du choix des ES seuls, la combinaison la plus demandée par les familles dans l'académie concerne des enseignements scientifiques. La combinaison « Maths/Phy-Chimie/SVT » arrive en 1^{ère} position et est de **15,7 points supérieurs** à la 2^{ème} combinaison la plus demandée. Elle connaît néanmoins une diminution notable depuis 2019 (- 5,7 point).

La 2^{de} combinaison choisie comporte exclusivement des enseignements non scientifiques : humanités, sciences économiques et Histoire/géopolitique la compose. Elle occupe cette 2de place depuis 2020.

On notera qu'à la 4^e place, et bien que ne présentant pas des taux élevés, la combinaison « Maths/NSI/Phys-chimie » est en augmentation régulière (+ 1,5 point en 4 ans) tandis que la combinaison « Hist-Géo/Humanités/LLCE Anglais », n'occupant que la 9^e position, affiche un taux en constante diminution (- 2,1 point sur la même période).

III. Résultats d'affectation

Le dispositif d'affectation en lycée (affectation post-3^e et affectation dans les classes de 1^{ère}) s'effectue à l'aide de l'application nationale AFFELNET LYCEE en 3 périodes : un 1^{er} tour fin juin, un 2^{ème} tour début juillet sur places laissées vacantes dans la voie professionnelle et un 3^{ème} tour en septembre après la rentrée scolaire (voie professionnelle également). Les élèves non affectés à l'issue des trois tours d'affectation sont pris en charge par les Directions des services départementaux en lien avec les établissements scolaires et les centres d'information et d'orientation.

a. Palier 3^e

LEGT	Capacité d'accueil	Candidat V1	Taux de pression ¹	Total affectés
2^{de} GT	13 566	12 799	0,94	13 061
<i>Rappel 2021</i>	13 498	12 915	0,96	13 159
LP	Capacité d'accueil	Candidat V1	Taux de pression ¹	Total affectés
1CAP2	2 348	2 883	1,23	2 272
2^{de} PRO	6 136	6 192	1,01	5 637
TOTAL	8 484	9 075	1,07	7 909
<i>Rappel 2021</i>	8 472	8 539	1,01	7 756
LEGT+LP	22 050	21 874	0,99	20 970
<i>Rappel 2021</i>	21 970	21 454	0,98	20 915

¹ Nombre de candidats (vœu 1) pour une place

Le 1^{er} juillet 2022, lors du tour principal d'affectation, 13 061 élèves ont été affectés en 2^{de} GT (13 159 en 2021) et 7 909 élèves l'ont été en lycée professionnel (7 756 en 2021), soit un total de 20 970 élèves affectés en 1^{ère} année de lycée (public).

Places vacantes (y compris agricoles)

Détails PV	1CAP2	2NDPRO	Total voie pro
Aisne	13	108	121
Oise	37	107	144
Somme	26	284	310
Académie	76	499	575

À l'issue du tour principal, 575 places vacantes ont été dénombrées dans la voie professionnelle (499 en 2^{de} professionnelle et 76 en 1^{ère} année de CAP).

Le 07 juillet 2022, le tour suivant n°1 sur places vacantes (voie professionnelle uniquement, y compris agricole) a proposé, aux élèves sans solution, les places non pourvues à l'issue du tour principal.

Ce tour suivant a affiché 584 places (76 en CAP et 508 en 2^{de} professionnelle).

1 016 vœux ont été saisis (dont 584 vœux 1) ; 371 élèves ont été affectés.

Tour suivant n°1	Capacités	Vœux 1	Total vœux	Total Affectés	Places vacantes
1CAP2	76	132	219	66	10
2NDPRO	508	417	797	305	203
Total	584	549	1 016	371	213

Le 14 septembre 2022, le tour suivant n°2 sur places vacantes (voie professionnelle uniquement, y compris agricole) a proposé, aux élèves sans solution, les places non pourvues à l'issue de la rentrée scolaire.

Ce tour suivant a affiché 868 places (248 en CAP et 620 en 2^{de} professionnelle).

1 669 vœux ont été saisis (dont 595 vœux 1) ; 449 élèves ont été affectés.

Tour suivant n°2	Capacités	Vœux 1	Total vœux	Total Affectés	Places vacantes
1CAP2	248	237	696	162	86
2NDPRO	620	358	973	287	333
Total	868	595	1 669	449	419

a. Palier 2^{nde}

LEGT	Capacité d'accueil	Candidat V1	Taux de pression ¹	Total affectés
1 ^{ère} Techno.	4 063	3 823	0,94	3 662
Rappel 2021	4 067	3 641	0,90	3 546
LP	Capacité d'accueil	Candidat V1	Taux de pression ¹	Total affectés
1 ^{ère} Pro. + 1BMA2	6 037	5 767	0,96	5 326
Rappel 2021	6 024	5 887	0,98	5 447

À noter : les élèves de 2^{de} professionnelle (Éducation nationale) bénéficient d'un bonus de montée pédagogique leur garantissant une place dans la 1^{ère} professionnelle de leur spécialité au sein de leur établissement.

LEGT+LP	10 100	9 590	0,95	8 988
Rappel 2021	10 091	9 528	0,94	8 993

Le 1^{er} juillet 2022, lors du tour principal, 3 662 élèves ont été affectés en 1^{ères} technologiques (3 546 en 2021) et 5 326 en 1^{ères} professionnelles (5 447 en 2021), soit un total de 8 988 élèves.

Places vacantes (y compris agricoles)

Détails PV	1TECH	1PRO+1BMA2	Total entrée 1 ^{ère}
Aisne	155	254	409
Oise	109	189	298
Somme	137	268	405
Académie	401	711	1 112

À l'issue du tour principal, 1 112 places vacantes ont été dénombrées à l'entrée en 1^{ère} (401 en 1^{ères} technologiques et 711 en 1^{ères} professionnelles).

Le 07 juillet 2022, lors du tour suivant n°1, 711 places ont été proposées pour l'entrée en 1^{ère} professionnelle aux élèves sans solution. 338 vœux ont été saisis (dont 171 vœux 1) ; 149 élèves ont été affectés.

Tour suivant n°1	Capacités	Vœux 1	Total vœux	Total Affectés	Places vacantes
1PRO	711	171	338	149	562

Le 14 septembre 2022, lors du tour suivant n°2, 639 places ont été proposées pour l'entrée en 1^{ère} professionnelle aux élèves sans solution. 317 vœux ont été saisis (dont 152 vœux 1) ; 123 élèves ont été affectés.

<i>Tour suivant n°2</i>	<i>Capacités</i>	<i>Vœux 1</i>	<i>Total vœux</i>	<i>Total Affectés</i>	<i>Places vacantes</i>
1 ^{PRO}	639	152	317	123	516

b. Apprentissage

Depuis la session 2018, les formations en apprentissage de l'académie d'Amiens sont affichées dans Affelnet-Lycée. Il ne s'agit pas de vœux d'affectation mais de vœux de recensement.

Ainsi, les élèves intéressés par une formation en apprentissage l'indiquent via une saisie de vœu puis les listes d'élèves, ainsi que leurs coordonnées, sont mises à la disposition de chaque CFA. Dans le cadre de la mission apprentissage, 3 envois de listes ont été réalisés par les services centraux (les 2 et 15 juin et le 04 juillet).

Cette transmission d'information permet aux CFA de prendre contact avec les familles afin de les accompagner dans leurs démarches, notamment pour la recherche d'un employeur.

Cette année, 36 lieux de formation (antennes des CFA – 52 en 2021 et 43 en 2020) ont été référencés via le catalogue Apprentissage. Cela représente 117 offres de formation (167 en 2021 et 149 offres en 2020) : 89 offres en CAP et CAPA et 28 offres en 2PRO et 2PROA.

	<i>Candidats*</i>	<i>Vœux 1</i>	<i>Total vœux</i>
2019	1 698	794	1 977
2020	1 858	946	2 382
2021	2 480	1 304	3 321
2022	1 739	882	2 028

2 028 vœux ont été formulés en 2022 sur les formations en apprentissage de l'académie d'Amiens, dont 882 vœux 1, par 1 739 élèves.

Un suivi des candidats est mis en place depuis la rentrée en lien avec la cellule de Région académique à l'apprentissage (CRAA) de la DRAFPIC.

Au 27 septembre 2022, 337 élèves ont signé un contrat d'apprentissage (314 pour une entrée en CAP et 23 en 2^{de} professionnelle), 485 sont accompagnés dans leur recherche d'un employeur et 68 ont abandonné leur recherche de contrat.

NB : l'ensemble des CFA n'a pas procédé aux remontées demandées.